



**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DES ENQUÊTEURS DE
L'ÉTUDE TRANVERSALE**

**Projet IMARISHA : Étude sur la violence au travail dans les établissements de
soins de santé primaires au Burkina Faso**

1. Contexte et justification

La violence au travail (VLT) dans le secteur de la santé représente un défi majeur et croissant à l'échelle mondiale, avec des conséquences graves sur la qualité des soins offerts aux patients et le bien-être des professionnels de santé. Ces dernières années, la fréquence et l'intensité des actes violents à l'encontre du personnel soignant n'ont cessé d'augmenter, une tendance exacerbée par la pandémie de COVID-19.

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la violence au travail dans le secteur de la santé reste un phénomène sous-documenté, bien que les données disponibles indiquent des taux de prévalence variant entre 9 % et 100 % selon les contextes. Les professionnels des soins de santé primaires et communautaires, y compris ceux œuvrant en milieu rural ou dans des zones à fort défi sécuritaire, sont particulièrement exposés.

C'est dans ce cadre que le projet **IMARISHA** a été initié. Mis en œuvre par un consortium d'institutions au **Burkina Faso**, en **Tanzanie** et en **Afrique du Sud**, ce projet vise à documenter la nature et les dimensions sexospécifiques de la violence au travail dans les structures de soins de santé primaires. En vue de la collecte des données, le Centre de Recherche en Santé de Nouna organise le recrutement d'agents de terrain et souhaite recevoir **40 dossiers de candidatures**.

1 Profil requis pour les enquêteurs

- Avoir au moins 18 ans à la date du dépôt des dossiers ;
- Être de bonne moralité ;
- Avoir au moins le niveau BAC ou équivalent ;
- Être immédiatement et entièrement disponible pendant toute la période de l'étude ;
- Avoir une expérience d'enquête en milieu hospitalier serait un atout
- Avoir une expérience avérée dans la collecte de données électronique ;
- Disposer d'un moyen de déplacement motorisé en bon état ;
- Être dynamique et apte à travailler sous pression ;
- Accepter de travailler les weekends et les jours fériés ;
- Avoir le sens du respect professionnel et respect de la hiérarchie ;
- Avoir un bon esprit de collaboration (travail en synergie avec les autres membres de l'équipe) ;
- Avoir le sens d'écoute.

3. Description du rôle des agents de terrain

Les agents de collecte seront chargés de :

- Administrer les consentements ;
- Assurer la collecte des données ;
- Transmettre les données collectées ;
- Participer aux débriefings quotidiens et hebdomadaire ;
- Prendre soin du matériel de collecte de données.

4. Composition des dossiers

Les personnes souhaitant postuler au poste d'enquêteur sont invitées à constituer un dossier comprenant :

- Une demande manuscrite (non timbrée) adressée au Directeur Technique du CRSN
- Une copie non légalisée de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un curriculum vitae détaillé incluant l'âge, le niveau d'instruction, le sexe, les langues parlées, les compétences en informatique éventuellement les expériences d'enquêtes et les contacts téléphoniques du (de la) candidat (e) ;
- Une copie du diplôme du BAC ou de son équivalent ;
- Les copies non légalisées des attestations de participation à des enquêtes antérieures.

5. Dépôt des dossiers

Les dossiers seront réceptionnés au Secrétariat du CRSN à Nouna et en ligne à l'adresse : srh@crsn-nouna.bf les jours ouvrables du **27 au 30 avril 2026**.

6. Sélection des candidats

Une pré-sélection sera faite sur la base des dossiers envoyés et les candidats pré-sélectionnés bénéficieront d'une formation. Une évaluation sera faite à la fin de la formation pour retenir la liste définitive des enquêteurs.

Pour toute information complémentaire : Dr Mariam SEYNOU (71946847) ou Dr Satouro Arsène SOME (76206464).

Nouna, le 24 avril 2026

Le Directeur



Dr Ali SIÉ

Officier de l'ordre de l'étalon